



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-87452>

Département(s) de publication : **78, 75**

Annonce n° **24-87452**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre des monuments nationaux

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004601300017

Ville : Paris

Code postal : 75004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : 24.180.125

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle commande publique

Adresse mail du contact : Marches-publics@monuments-nationaux.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf. article 6.1 du Règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf. article 6.1 du Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf. article 6.1 du Règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : Cf. article 7 du Règlement de la Consultation

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont précisés à l'article 7 du Règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Conception scénographique et graphique et suivi de réalisation de l'exposition "Le Comte d'Artois" (titre provisoire) au château de Maisons (Maisons-Laffitte) - Phase candidatures

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la conception de la scénographie et du graphisme et le suivi de réalisation de l'exposition « Le Comte d'Artois » au château de Maisons pour le Centre des monuments nationaux, jusqu'au démontage complet de l'exposition.

Lieu principal d'exécution du marché : Maisons-Laffitte (78600)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Renseignements complémentaires : Pour obtenir des renseignements d'ordre administratifs et techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date et l'heure limites de remise des candidatures ou des offres, une demande sur la plateforme des achats de l'Etat (<https://www.marches-publics.gouv.fr>). Modifications apportées au DCE : le CMN se réserve le droit d'apporter, en les portant à la connaissance des candidats au plus tard trois (3) jours calendaires avant la DLRO, des modifications de détails au DCE. Marchés de prestations similaires : Conformément à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, le CMN pourra passer un marché ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont confiées au titulaire. Si un nouveau marché devait être passé, la durée au sein de laquelle ce marché pourrait être conclue ne saurait dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. Voies et délais de recours : La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : - Le recours prévu à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché ; - Le recours prévu à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, pouvant être intenté dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du même code ; Un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2024